Koh-I-Noor Formation

CATALOGUE DE FORMATION LE LASH LIFT OU RÉHAUSSEMENT DES CILS

Prévue à l'article L.6356-1 et 6353-2 du code du travail

FRANCE compétences · RÉPUBLIQUE FRANÇAISE · France Travail · MON COMPTE FORMATION · OPCO opérateurs de compétences · agefiph ouvrir l'emploi aux personnes handicapées · REGION REUNION

PRÉREQUIS

Savoir lire et écrire, comprendre la langue française

OBJECTIFS de la formation courte : Rehaussement de cils & sourcils

La formation Rehaussement de cils & sourcils, vise à maîtriser les techniques permettant de recourber les cils et les sourcils de manière semi-permanente. Elle a pour but d'améliorer leur longueur et leur apparence naturelle, offrant ainsi un regard sublimé et éclatant.

Au cours de cette formation, vous apprendrez différentes méthodes de rehaussement, permettant d'ouvrir le regard, d'intensifier la courbure des cils et de structurer la ligne des sourcils de façon harmonieuse et durable.

Une attention particulière sera portée à l'analyse du visage et aux caractéristiques individuelles de chaque client, afin d'adapter la prestation pour un résultat sur-mesure.

Cette formation constitue un véritable atout pour les professionnels de la beauté, en enrichissant leur savoir-faire et en diversifiant leur expertise.

DURÉE

14H en hybride - 1 jour en e-learning, et 1 jour en présentiel

DELAI D'ACCES

Entre 2 et 45 jours . Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Plus d'informations au 0692 016160

Modalité d'accès : Inscription possible jusqu'à 2 jours avant le début de la formation, sous réserve de places disponibles. Au-delà de ce délai, nous ne garantissons pas l'accès à la formation.

Condition d'accès : L'inscription est réputée acquise dès lors que l'apprenant procède lui-même au réglement initial en totalité.

TARIFS : Le coût de la prestation s'élève à **480€ HT**

CONTACTS :

Pour tout contact : Sylvie au 0692 01 61 60 - en cas de situation PSH contactez Manon au 0692077431

METHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES :

La formation Rehaussement de cils & sourcils propose un environnement d'apprentissage dynamique et interactif, alliant différentes approches pédagogiques pour une expérience enrichissante. Dispensée en hybride, elle combine des cours théoriques, des supports vidéo accessibles via une plateforme d'e-learning et des séances de mise en pratique au sein de l'école.

Les apprenants sont pleinement engagés dans leur formation grâce à des ateliers pratiques, des démonstrations interactives et des présentations. L'intégration de techniques de ludification favorise leur motivation et renforce l'assimilation des concepts essentiels.

Afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque participant, les méthodes pédagogiques sont adaptées en fonction des niveaux, des objectifs d'apprentissage et des attentes individuelles. L'objectif est de placer l'apprenant au cœur de son parcours de formation pour optimiser

Modalités d'évaluation et perspectives de la formation « Réaliser un rehaussement de cils et de sourcils »

1. **Évaluation des acquis**

La progression des apprentissages est évaluée tout au long de la formation. La certification est délivrée sous réserve de la réussite aux épreuves finales, qui se composent de :

- Une mise en situation réelle de prestation de rehaussement de cils et de sourcils,
- Un questionnaire à choix multiples (QCM).
- Chaque épreuve est affectée d'un coefficient 1 et requiert l'obtention d'une note minimale de 10/20 pour être validée.
- En cas de non-obtention de la certification, le candidat peut néanmoins valider certaines compétences acquises.

2- **Communication des résultats**

Les résultats de la formation sont communiqués en fin de session par KOH I NOOR FORMATIONS, auprès de laquelle la formation a été suivie sur le site internet.

3- Débouchés et poursuite d'études

À l'issue de la formation, les candidats pourront exercer dans le secteur de la beauté du regard, au sein d'instituts spécialisés, d'instituts classiques ou en tant que professionnels indépendants à domicile.

Les titulaires de cette formation ont également la possibilité de poursuivre leurs études en préparant un CAP ECP - Brevet Professionnel ou un BTS Métiers de l'Esthétique-Cosmétique-Parfumerie.
Toutefois, cette formation ne permet ni équivalence ni passerelle vers d'autres certifications.

Programme de la formation courte : Rehaussement de cils & sourcils
Cette certification vise à former les professionnels aux techniques de rehaussement de cils et de sourcils, en leur garantissant une maîtrise des gestes essentiels tout en respectant les normes d'hygiène et de sécurité.

- Développer les compétences en écoute active afin de mener un entretien approfondi avec le client, comprendre ses besoins et identifier la prestation la plus adaptée.
- Analyser la morphologie du client pour identifier les précautions nécessaires et adapter la prestation à ses besoins spécifiques.
- Choisir les produits et matériaux appropriés en privilégiant des pratiques écoresponsables.
- Aménager le poste de travail de manière optimisée afin d'assurer une prestation fluide et efficace.
- Nettoyer la zone des cils et/ou des sourcils en utilisant des protections adaptées.
- Réaliser la prestation en suivant rigoureusement les étapes du protocole.
- Contrôler régulièrement le déroulement de la prestation afin de garantir un résultat optimal.
- Valider le résultat final avec le client et recueillir son niveau de satisfaction.
- Conseiller le client sur les soins post-prestation et lui proposer un protocole d'entretien pour prolonger les effets du rehaussement.

Modalités d’admission et informations pratiques –

La formation « Réaliser un rehaussement de cils et de sourcils » s’adresse à tout public du secteur de l’esthétique souhaitant enrichir leurs compétences en maîtrisant les techniques spécifiques de rehaussement des cils et des sourcils.
L’admission repose sur un entretien d’entrée structuré en plusieurs étapes :

- Analyse du parcours professionnel du candidat,
- Examen approfondi du dossier de candidature,
- Entretien de motivation au sein de l’établissement.

Condition d'accès : L'inscription est réputée acquise dès lors que l'apprenant procède lui-même au réglement initial en totalité. Pour les apprenants faisant appel à un organisme financeur, ou voulant utiliser leur compte CPF, la formation est réputée acquise dès réception de l'accord formel de prise en charge total par l'organisme financeur. Si prise en charge partiel, l'inscription est réputée acquise dès l'accord formel de la prise en charge par l'organisme financeur et solde des sommes totales restantes par l'apprenant.

Passerelles : aucune
Validation par blocs de compétences : non

ACCESSIBILITÉ PSH

La formation est ouverte aux personnes en situation de handicap, sous réserve d’une étude approfondie du dossier et de la mise en place d’aménagements adaptés. Réferente handicap : ALINE LEPERLIER 0692077431

Quelques indicateurs chiffrés

- Taux de satisfaction des stagiaires : 100%
- Nombre de stagiaire(s) : 1
- Taux d'abandon : 0%
- Date de session : Février 2025
- Cause des abandons : Néant
- Taux des retours des enquêtes : 100%
- Taux d’interruption en cours de prestation : 0%
- Taux d’insertion dans l’emploi : 100%
- Nombre d’élèves présent : 1
- Nombre acquis : 1
- Taux de validation : 100 %
- Mise à jour, fais le : 30 JUIN 2025

©Koh-I-Noor Formation

64 rue Suffren,
97410 Saint-Pierre, La Réunion

Tel : 06 92 01 61 60
Mail : Direction@kohinoor974.re

Siret : 89195842300016 – APE : 8559B

NDA : 049735007 97 auprès du préfet de la Région Réunion